

Bulletin départemental

n° 293

du 24 février 2025

Sommaire

Division des Personnels Enseignants	
○ Arrêté collectif de la liste d'aptitude des directeurs d'école. Année scolaire 2025_2026	3

Division des personnels enseignants 1^{er} degré

Le recteur de la région académique Provence – Alpes – Côte d'Azur, recteur de l'académie d'aix-marseille, chancelier des universités

Vu la Loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directrice ou de directeur d'école (codifié à l'article L. 411-2 du code de l'éducation) ;

Vu le décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

Vu le décret n°2023-777 du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école.

Arrête :

Article 1 : Les 83 professeurs des écoles dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école au titre de l'année scolaire 2025/2026.

Civilité	Nom Patronyme	Nom Usuel*	Prénom
MME	ABOURS		YVES
MME	ARMANI		GAELLE
MME	BALANSINO	BERTRAND	CHRISTINE
MME	BALLERY		AUDREY
MME	BARTHELEMY		CORINNE
M.	BENEJEAN		RICHARD
MME	BERNARD	LOPES BERNARD	MARION
M.	BLAISON		ARNAUD
MME	BRAHIC		VIRGINIE
M.	BREGLIANO		MICKAEL
MME	BRIERE	ESPOSITO	GWENNAELLE
MME	CALA	ZONZON	PAULINE
MME	CALVY	MARCHI	ALEXANDRA
MME	CARCELLER	PANTEL	MARIE
MME	CARVIN	GAUTHIER	AURELIE
MME	CHAUVE	MARLIN CHAUVE	FANNY
MME	CIRLANARU	HAMEL	MADALINA
M.	COLOMBO		CLEMENT
MME	COMBE	MOURAILLE	CELINE
MME	COMBES		CHRISTELLE
M.	COQUET		NICOLAS
M.	COSENZA		CHRISTOPHE
MME	CRUDELI	CRUDELI BOUZAROU	CELINE
MME	DAIDONE	LIDESTRI	MARJORIE
MME	DEFLANDRE		CLIO
MME	DELMAS	PIET	SOPHIE
MME	DESPLANQUES		MELANIE
MME	ESTELLE		MANON
M.	FARINA		FABIEN
MME	FEYNAS		MAUD
MME	FIORI		CATHERINE
M.	FLORY		FREDERIC
MME	FOURNIER		ANNE CLAIRE
MME	FRANZI		CHARLINE
MME	FRIZON-TROUILLET		CARLA
MME	GAUTIER		VIRGINIE
MME	GAUTIER	RIOBLANC	SOLENE
MME	GAYTE		MAGALI

MME	GIAUFFER		VIRGINIE
MME	GIUSTI		SARAH
MME	GOUTTIERE	VINCENT	LAURE
MME	HENNION		MARINE
MME	JACOTOT		ANNE
MME	JOLLOIS	FOURNIER	CELINE
MME	LAMBLIN	CLOUCHOUX	MARIE
MME	LAQUILLE		AURELIE
MME	LAURENCIN	LANGROGNET	ISABELLE
M.	LAURET		STEPHEN
MME	LEVY		CYNTHIA
MME	LOPEZ	HERRON	AMELIE
M.	LORAS		JEAN MARIE
MME	LUBRANO DI CICCONE	MAUREL LUBRANO	ALEXANDRA
MME	MALFATTO		JULIE
MME	MARIN	GAINLET	STEPHANIE
MME	MARSAULT		CECILE
MME	MARTINEZ		OCEANE
M.	MASSAL		DAVID
MME	MASSE	ROULANT	CECILE
MME	MASSONI	GAUTIER	SOPHIE
MME	MELONI		ANGELINE
MME	MINETTI	FAURE	VALERIE
MME	MIOLAN		STEPHANIE
MME	MONTEBELLO		VIRGINIE
MME	MOREAU	SAVI MOREAU	ELISABETH
MME	MORENO	ESCANDE	KATIA
MME	NOLIN		SYLVIE
MME	ODDOU	MARTINI	FLORA
MME	PABION		ANAI
MME	PEYRON	L HOMME	CHRISTELLE
MME	PIANTINO		STEPHANIE
MME	REDONDO	THOMAS	CRISTEL
MME	REYNARD		OPHELIE
MME	RUGGIERI	MONTASTIER	CLAUDIA
MME	SALDUCCI	GENEVET	STEPHANIE
MME	SARTEUR		PAULINE
MME	SEBLAIN	MARGUERITE	PASCALE
MME	SGOLUPPI		MANON
MME	SIBORA		AUDREY
MME	SUZANNE		LAURE
M.	TREHOREL		ROMAIN
MME	TRICLOT		THIERRY
MME	VARINI GRUAT		SOPHIE
MME	VENDASSI		JULIE

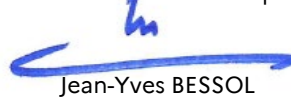
*Le nom usuel n'est édité que s'il est différent du nom patronymique.

Article 2 : L'inscription sur la liste d'aptitude est valable durant trois années scolaires dans le département des Bouches du Rhône.

Article 3 : La Secrétaire Générale des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches du Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 6 février 2025

Le directeur académique


Jean-Yves BESSOL

Délais et voies de recours :

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans le délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.